

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DU NIVEAU D'ANALYSE DES STRUCTURES PROSODÉMATIQUES*

GEORGES FAURE

Cette étude dont le texte intégral, accompagné des tableaux et documents correspondants, sera publié dans le prochain volume de *Travaux de l'Institut de Phonétique de l'Université d'Aix-Marseille*, analysait le comportement fonctionnel des structures intonatives dans des phrases échos du type: 'Repasser ce concours' — 'lui faire des excuses', etc... en réponse à des suggestions du type: 'La seule solution c'est que tu repasses le concours' ou 'Il faut absolument que tu lui fasses des excuses', etc.

La séquence retenue: *Repasser ce concours* avait été affectée de six modelés intonatifs différents et chacun de ces modelés avait été réalisé par deux informateurs.

Les documents obtenus avaient été soumis, en vue d'un test d'interprétation, à dix auditeurs différents à qui nous avons demandé:

(1) Une définition du contenu du message.

(2) Une reformulation consistant en une transformation par extension du noyau: *Repasser ce concours* qui devait être obligatoirement inclus dans le message développé; cela afin de neutraliser au maximum les imprécisions éventuelles des définitions proposées.

Les 240 tests ainsi obtenus ont été classés en deux groupes de 120, à savoir:

(1) Trois étapes vers l'acquiescement.

(a) indécision.

(b) prise de conscience.

(c) délibération aboutissant à l'acquiescement.

(2) Trois étapes vers le refus indigné.

(a) demande de confirmation.

(b) surprise.

(c) refus indigné.

Nous avons tout d'abord été frappé par le pourcentage très élevé des décodages corrects dont la proportion atteignait le plus souvent 70%, parfois même 90%.

Et nous avons été amené à la conclusion que les séquences du type étudié restent

* Lu par Mario Rossi. La présente étude fait suite à notre "Contribution à l'étude de la fonction prédicative de l'intonation", présentée au Symposium International d'Intonologie (Prague, octobre 1970)

des FORMES VIDES, offertes à plusieurs significés, mais qui n'en actualisent aucun, tant qu'elles ne sont pas affectées d'un modelé intonatif spécifique dont le trait tonal pertinent (celui dont la commutation avec un autre trait suffit à générer un autre message) se situe sur la dernière syllabe articulée, voire même SUR UNE PARTIE SEULEMENT DU NOYAU VOCALIQUE DE CETTE SYLLABE.

Dans des phrases de ce type la fonction prédicative est intégralement assumée par la commutation d'un trait prosodique distinctif, soit avec un autre trait prosodique soit, éventuellement, avec zéro. Et la séquence verbale monotonisée (qui ne pourrait être le fait que d'un débile mental) nous révélerait seulement que le locuteur se fait inconsciemment l'écho d'une phrase entendue, dont il ne semble même pas avoir intégré le contenu.

La lecture d'un ensemble de travaux touchant, de près ou de loin, à ce problème et dont on trouvera la liste, non exhaustive, dans notre communication de Prague, et, d'autre part, la lecture plus récente de trois études qui nous semblent aborder le même type de question, par un biais sensiblement différent¹ nous ont amené à penser que nous sommes désormais en mesure de dépasser très largement les conclusions, selon nous encore trop timides, de ces différentes recherches.

La première des études que nous venons d'évoquer, celle du groupe de chercheurs de University College (Londres) aboutit à la conclusion que les unités tonales, telles que les définissent les auteurs² et les unités syntaxiques tendent à coïncider; cette coïncidence pouvant toutefois disparaître lorsque l'extension d'une unité syntaxique dépasse les aptitudes physiologiques du locuteur ou de l'auditeur. Cette recherche, fondée uniquement sur l'analyse auditive, ne se situe à aucun moment au niveau fonctionnel.

Il semble en être de même pour l'article intitulé "The Place of Intonation in a Generative Grammar of English" (Stockwell 1960). Pour l'auteur de cette analyse, la 'fonction' majeure de l'intonation ("the basic function of intonation contours") est une fonction de CONTINUITÉ ou de DISCONTINUITÉ, en d'autres termes, la fonction des modelés intonatifs serait de RELIER ou de SÉPARER. Mais peut-on parler encore de FONCTION dans une telle perspective? Ne s'agit-il pas plutôt d'un simple comportement PHYSIQUE (présence ou absence de rupture tonale) dont les fonctions, à quelque niveau que ce soit, (démarcatif, accentuel ou distinctif) restent à déterminer?³

Il nous était apparu, au terme de l'étude évoquée au début de la présente communication que l'analyse de Noam Chomsky et de ses disciples qui situent les structures prosodiques au niveau des composantes interprétatives (au même titre que la composante sémantique) doit être remise en question.

Il se trouve en effet (pour ne reprendre qu'un seul des exemples que nous avons étudiés) qu'une phrase comme *Je suis surpris que vous me proposiez de repasser ce*

¹ Quirk *et al.* 1962, Bierwisch 1968 (Il s'agit, en fait, de la communication de l'auteur au VI^e Congrès International des Sciences Phonétiques, Prague, 1967 [Prague, Academia]) et Stockwell 1960.

² Chaque syllabe tonique située à un niveau tonal supérieur à celui de la syllabe qui la précède, constitue, d'après les auteurs, le début d'une nouvelle unité.

³ Nous avons essayé de définir l'éventail de ces fonctions (et leurs imbrications, parfois complexes) dans Faure 1970.

concours peut être analysée, selon l'école de Chomsky, en deux phrases-noyaux, à savoir:

- (1) *Vous me proposez de repasser ce concours.*
- (2) *Je suis surpris.*

L'analyse de la phrase complexe, comme celle des deux 'noyaux' dont elle est issue, se situent au niveau de la GRAMMAIRE dont l'objet est de décrire les conditions formelles que doit remplir une phrase pour recevoir une interprétation sémantique. L'analyse de ces conditions appartient au domaine de la SYNTAXE, composante CENTRALE, flanquée, comme on le sait, des deux composantes superficielles (ou interprétatives) qui seraient la composante sémantique et la composante phonologique; le rôle de cette dernière étant de traduire en séquences de signaux sonores, ou, si l'on veut, D'ACTUALISER EN DISCOURS le produit de l'activité générative de la composante syntaxique.

Or, lorsqu'on a affaire à une séquence monotonisée du type *Repasser ce concours*, l'absence de structure tonale fait de cette séquence, tout au plus, une phrase noyau du type 1 (ci-dessus) à savoir: J'enregistre (fort mal d'ailleurs) le fait que *vous me proposez de repasser ce concours*.

La phrase noyau n° 2: *Je suis surpris* peut-être remplacée (et elle l'est presque toujours dans un énoncé spontané) par le modelé intonatif spécifique de la surprise tel que nous avons pu le cerner dans notre communication de Prague et dont le trait majeur irréductible est le ton ascendant de l'infra-aigu ou de l'aigu jusqu'au suraigu qui affecte la syllabe finale; la voix se maintenant à ce dernier niveau jusqu'au terme de la syllabe.

Il semble que le comportement fonctionnel de la phrase noyau n° 2 étant identique, à tous égards, à celui du modelé intonatif, l'un et l'autre doivent se situer AU MÊME NIVEAU D'ANALYSE, c'est-à-dire au niveau de la composante centrale, ou composante profonde — que nous désignerons volontiers sous le terme de: COMPOSANTE PHONO-SYNTAXIQUE — nous rejoindrions ainsi, en la dépassant, nous semble-t-il, la conclusion de l'étude de Bierwisch (Two critical problems in accent rules) selon qui: "il pourrait bien se faire que l'opposition brutale que l'on a cru devoir établir entre règles syntaxiques et règles phonologiques se révèle en fait, impossible".⁴

Et nous rejoindrions aussi, en l'élargissant, la conclusion de Robert P. Stockwell qui affirme de son côté, et avec juste raison, que "les modelés intonatifs peuvent être intégrés assez facilement à une grammaire générative et que cette grammaire peut, au même titre que l'analyse de l'intonation, en devenir beaucoup plus fine".⁵

Institut de Phonétique
Université de Provence

⁴ "It may very well be that the strict separation of syntactic and phonological rules, which has thus far been held to be necessary, is in fact impossible".

⁵ "...intonation patterns can be integrated with some ease into a generative grammar, and [that] both the grammar and the analysis of intonation may be sharpened by such a step".

RÉFÉRENCES

- Bierwisch, M.
1968 "Two Critical Problems in Accent Rules", *Journal of Linguistics* (1968).
- Faure, G.
1970 "Contribution à l'étude du statut phonologique des structures prosodématiques", *Prosodic Feature Analysis/Analyses des faits prosodiques*, (= *Studia Phonetica* 3), (Didier, Montréal, Paris, Bruxelles).
- Quirk, R., A.P. Duckworth, J. Startvik, J. Rusiecki, and A. Colin
1962 *Studies in the Correspondence of Prosodic to Grammatical Features in English* (University College, London) (August).
- Stockwell, R.
1960 "The Place of Intonation in a Generative Grammar of English", *Language* 36.

DISCUSSION

NOOTEBOOM (Eindhoven)

1. Comment est-ce qu'on a monotonisé les phrases?
2. Pourquoi est-ce qu'on a monotonisé les phrases?

ROSSI (au nom de Faure)

1. La phrase a été monotonisée de la façon suivante: le sujet est placé dans une chambre anéchoïque et reçoit un son pur qui correspond à peu près à sa dynamique de base. Le sujet essaie de dire la phrase sur le ton qu'il reçoit par un casque Socapex.

2. La monotonisation de la phrase a pour but de dégager la fonction des schémas intonatifs dont le syntagme sera affecté.

On se rend compte alors que le syntagme monotonisé ne peut pas constituer une phrase, car le prédicat est absent. Les schémas intonatifs que nous définissons dans notre texte assument la fonction prédicative.

UGUAY (Montréal)

Est-ce que vous vous proposez d'établir une pédagogie pour l'enseignement de l'intonation du français aux étrangers et aux francophones qui ne parlent pas un français considéré comme normatif?

FAURE

Nos analyses des structures intonatives se situent au niveau de la recherche fondamentale.

Leurs incidences méthodologiques que nous croyons très importantes, ont toutefois largement retenu notre attention et elles ont déjà donné lieu à un certain nombre de publications pédagogiques dont certaines traitent de l'enseignement de l'intonation du français aux étrangers.

Parmi nos études récentes, on pourra se reporter utilement, dans cette perspective, aux articles suivants:

1. "Accent, rythme et intonation": Il s'agit d'une étude sur l'enseignement des structures prosodiques du français parue dans le volume collectif intitulé *La grammaire du français parlé* (Paris, Librairie Hachette, 1971).

2. "Les traits fondamentaux du phonétisme français et leurs incidences méthodologiques sur l'enseignement des structures prosodiques aux étudiants étrangers". A paraître dans la *Revue de Linguistique Appliquée* (Paris, Librairie Didier, fin 1971).

Notre *Manuel Pratique d'anglais parlé* (Paris, Librairie Hachette) fait, par ailleurs, une très large place à l'étude comparée de l'intonation française et de l'intonation anglaise.

N.B.: Notre collaborateur Monsieur Di Cristo, Assistant à l'Université de Provence (Centre d'Aix), poursuit avec nous des recherches dans le même domaine. Ses travaux ont donné lieu récemment à la publication d'un article intitulé "L'enseignement de l'intonation française (Exercices structuraux pour la classe et le laboratoire)", *Le Français dans le monde* 80-82 (1971) (Librairie Hachette). Monsieur Di Cristo achève d'autre part la rédaction d'un *Manuel de français parlé à l'usage des étrangers* (à paraître en 1972), qui fera une place de tout premier choix à l'enseignement des structures prosodiques et de leurs rapports avec les structures syntactiques.